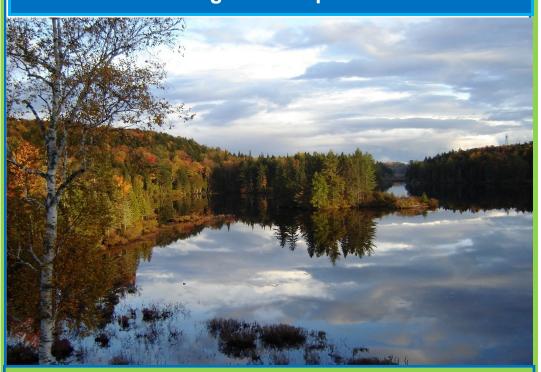


Le Stalexique

Mars & Avril 2019 Volume 34 No. 2

Le virage vert se poursuit



Crédit photo : M. Gerry Poitras

Depuis quelques années déjà, la municipalité a entrepris *un virage vert* et *l'écocentre* est un projet dont on est fière et qui reflète cette nouvelle vision.

Dans le même ordre d'idées et toujours afin d'améliorer notre milieu de vie et la qualité de notre environnement, nous procèderons, au cours des prochains mois, à une réflexion sur les bandes riveraines et leur protection. Alors, riverains et riveraines, vous serez nécessairement mis à contribution sur le sujet.

Également, nous sommes heureux de vous annoncer que suffisamment de gens ont démontré un intérêt pour que *le comité carboneutre* soit créé. Ainsi, prochainement en mai, une première rencontre aura lieu avec les membres de ce comité. Nous vous tiendrons au courant des diverses réflexions et démarches qui auront été entreprises à cet égard.

Nous comptons sur votre collaboration habituelle pour contribuer à ce mouvement qui ne peut qu'engendrer des retombées positives pour notre milieu et les générations à venir.

Dans ce numéro :

Mot du maire	2
Nouvelles Municipales	3
Informations Générales	17
Procès-verbaux	18
Place aux organismes	22

MOT DU MAIRE



Concitoyens, Concitoyennes,

Après un hiver rigoureux, l'arrivée du printemps marque le début du grand ménage printanier. Comme chaque année, la fonte des neiges tant souhaitée risque toutefois de dévoiler des surprises indésirables: déchets, papiers, bouteilles vides, branches et autres détritus. Ces éléments constituent des nuisances susceptibles de détériorer l'apparence de notre village. Par conséquent, nous comptons sur chacun de vous afin de procéder à un nettoyage printanier de son terrain. Il s'agit là d'une preuve de civisme et d'un désir commun de faire de notre village un endroit propre et agréable où vivre!

D'ailleurs, dans les semaines à venir, nos employés municipaux effectueront des manœuvres visant à nettoyer les rues et trottoirs, dernières traces laissées par un de nos hivers les plus éprouvants!

Hommage et reconnaissance à nos bénévoles:

Le 7 avril dernier, c'est sous le thème « Le facteur bénévole: pour élever les collectivités » que la semaine de l'action bénévole 2019 a été lancée. Cette occasion spéciale permet de célébrer le bénévolat dans notre milieu et reconnaît l'importance des bénévoles et les différentes façons dont ils élèvent nos collectivités.

Cet événement est représenté par une belle image de montgolfières de tailles, de formes et de couleurs variées témoignant de la diversité des bénévoles. Ce montage visuel illustre le fait que tout est possible lorsque les gens font du bénévolat ensemble.

Le bénévolat est présent dans toutes les sphères de notre communauté: politique, économique, culturelle, éducative et sportive. Chacun de nous peut faire une différence et cela mérite d'être mis en relief. C'est pourquoi, notre municipalité souhaite souligner la contribution des bénévoles dans notre communauté.

L'implication bénévole est au cœur de l'engagement des aleximontois et aleximontoises, il est donc primordial pour nous de les remercier à leur juste valeur. D'ailleurs, une soirée reconnaissance aura lieu le 11 mai prochain, afin de leur rendre hommage.



Le temps et l'énergie investis par nos bénévoles sont dignes de notre admiration. Souvent, pour certains, c'est une vie consacrée au mieux-être de notre municipalité. Nous tenons à préserver cet espace d'engagement bénévole qui perdure chez nous depuis des générations, autour des enjeux qui touchent directement notre population.

Nous voulons honorer ceux qui s'impliquent non seulement au niveau individuel, mais également au niveau des associations communautaires, divers organismes ou entreprises. Ensemble, leurs actions ont davantage d'impacts. Ces gens d'exception contribuent à créer une « citoyenneté active », tout en créant une grande solidarité de notre milieu.

Au nom du Conseil Municipal, chers bénévoles, nous tenons à vous remercier chaleureusement de votre implication au sein de notre municipalité. Votre contribution est inestimable!

En 1985, la journée internationale des bénévoles (JIB) a été instaurée par l'Assemblée générale des Nations Unies (ONU). Tous les 5 décembre, l'ONU invite les pays membres à souligner l'importance de la contribution des bénévoles dans leur communauté. Sur la scène internationale, cet événement permet de reconnaître la solidarité des peuples particulièrement dans les moments difficiles, que ce soit lors de catastrophes naturelles, tensions économiques ou politiques.

Lorsque nous examinons les dix sept objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies que le Canada et d'autres pays se sont engagés à atteindre d'ici 2030, nous constatons qu'ils impliquent tous des bénévoles, qu'il s'agisse de lutter conte la faim, promouvoir une éducation de qualité ou réduire les inégalités.

Michel Bourassa, maire.

NOUVELLES MUNICIPALES

Le printemps est arrivé! On fait le grand ménage et on jardine!

Période d'ouverture : Du 16 mai au 27 octobre 2019



Situé à l'arrière du garage municipal au 606, route 349

Tél: 819-690-6333

DIMANCHE	De 8h30 à 16h30
LUNDI	De 8h30 à 12h00
	De 13H00 à 16h30
MARDI	De 8h30 à 12h00
	De 13H00 à 16h30
MERCREDI	De 8h30 à 12h00
	De 13H00 à 16h30
JEUDI	De 8h30 à 12h00
	De 13H00 à 16h30
VENDREDI	De 8h30 à 12h00
	De 13h00 à 16h30
SAMEDI	De 8h30 à 16h30

Avant de vous rendre à l'écocentre, prière de bien vouloir <u>consulter les règles à suivre</u> lors de votre visite <u>ainsi que la liste des matières acceptées et refusées</u> qui se trouve à l'avant-dernière page de votre <u>calendrier municipal</u> ou bien consultez notre <u>site web</u> au www.saint-alexis-des-monts.ca

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec le personnel de l'écocentre qui se fera un plaisir de vous répondre!

Posez un geste pour notre environnement!



Dans le cadre des activités organisées pour le mois de l'arbre et des forêts en Mauricie, vous êtes cordialement invités à une distribution de jeunes plants d'arbres de diverses essences. Nous remercions l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice et le ministère des Forêts de la Faune et des Parcs du Québec grâce à qui, cette activité a pu être rendue possible.

Date: Le vendredi 17 mai 2019

Heure: De 9h00 à 16h30 (Tant qu'il y en aura!)

Coût: Gratuit!

Lieu: Écocentre municipal au 606, route 349

(à l'arrière du garage municipal)

Bonne plantation à tous!

SAVIEZ-VOUS QUE?

6 arbres peuvent neutraliser une tonne de gaz carbonique et que planter en bordure d'un lac permet de garder l'eau plus fraîche et de diminuer le volume de sédiments qui s'écoulent vers le lac!

Profitez de cette journée pour visiter l'écocentre et rencontrer des membres de notre personnel qui seront sur place! Venez échanger avec eux et profitez du moment pour compléter un court sondage et courir la chance de gagner différents prix!

<u>Prix à gagner :</u> 1 baril récupérateur d'eau de pluie, 1 composteur, 2 certificatcadeaux de 75 \$ (1 chez Les serres Serge Dupuis et 1 chez Les Serres André Carbonneau)



C'EST LE PRINTEMPS... OPÉRATION NETTOYAGE

Vous serez d'accord avec nous, c'est le temps de l'année où une frénésie de propreté et de désencombrement s'empare de nous et nous prépare à un printemps depuis longtemps désiré. Cependant, il est important de respecter la réglementation quant à l'utilisation de l'eau potable. « La nature s'épanouit au rythme du respect qu'on lui porte »



RÈGLEMENTATION SUR L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE PROVENANT DE L'AQUEDUC

En tout temps, il est interdit le lavage des entrées asphaltées, des trottoirs, des patios et de la voie publique.

Nous tenons à vous rappeler que ce règlement est toujours en vigueur et nous porterons une surveillance accrue afin de bien le faire respecter. Des constats d'infraction seront émis à quiconque y contrevient. Nous demandons votre entière collaboration, afin de ne pas être obligé d'appliquer la règlementation.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT # 382-2010 CONCERNANT L'EAU POTALBLE ARTICLE 2 - RESTRICTION DE L'UTILISATION DE L'EAU

Il est défendu:

- a) Laisser couler l'eau inutilement, de la gaspiller ou de la laisser gaspiller de quelques manière que ce soit.
- b) Entre le 1er mai et le 1er septembre de chaque année, l'utilisation de l'eau provenant de l'aqueduc municipal pour fins d'arrosage des jardins, fleurs, arbres, arbustes et autres végétaux, est défendue à l'exception des périodes suivantes:
 - b.1 Les journées dont la date est un chiffre pair, pour les occupants d'habitations dont le numéro civique est un nombre pair.
 - b.2 Les journées dont la date est un chiffre impair, pour les occupants d'habitations dont le numéro civique est un nombre impair.
 - b.3 Entre le 1er mai et le 1er septembre de chaque année, l'utilisation de l'eau provenant de l'aqueduc municipal pour fins de remplissage de piscine, barboteuse et tout étang servant à la nage ou au bain et à tout autre usage, est défendu à l'exception de la période entre 24h00 (minuit) et 6h00.
- c) L'eau provenant de l'arrosage ou de toute autre source ne doit pas ruisseler dans la rue ou sur les propriétés avoisinantes.
- d) Il est défendu d'utiliser simultanément plus d'un boyau d'arrosage par habitation et d'y raccorder plus d'une lance ou arrosoir mécanique.
- e) Le lavage des autos est permis à la condition d'utiliser une lance à fermeture automatique et de n'utiliser que l'eau strictement nécessaire à cette fin.
- f) Par exception, un propriétaire qui installe une nouvelle pelouse ;peut, sur obtention d'un permis du service des permis de la municipalité, procéder à l'arrosage aux heures précitées pendant une durée de quinze jours consécutifs après le début des travaux d'ensemencement ou de pose de tourbe.
- g) Sont interdits le lavage avec l'eau de l'aqueduc des entrées charretières, des pelouses et des stationnements asphaltés.



Vous désirez travailler dans un milieu stimulant. Vous aimez relever des défis et éviter les tâches routinières. Joignez-vous à nous! Plusieurs offres sont disponibles:

- Journalier aux travaux publics (2 postes saisonnier)
- Inspecteur-adjoint en environnement (1 poste régulier)

Consultez notre site web au http://www.saint-alexis-des-monts.ca/Emploi.html pour tous les détails concernant les postes ci-dessus ou rendez vous à l'hôtel de ville pour obtenir une copie papier du poste qui vous intéresse!

Vous pensez être la personne qu'il nous faut et souhaitez collaborer à notre équipe, veuillez nous acheminer votre curriculum vitae en indiquant le poste désiré :

par courriel à : sclement@saint-alexis-des-monts.ca

par télécopieur : 819-265-2481

En personne ou par la poste : 101, rue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Alexis-des-Monts, JOK 1V0

POMPIERS VOLONTAIRES RECHERCHÉS

La municipalité est à la recherche de personnes impliquées désirant se joindre à l'équipe de pompiers volontaires de son service de sécurité incendie. Les personnes intéressées doivent posséder une grande disponibilité de façon à répondre aux appels d'urgence, à participer aux pratiques et aux différentes formations.

Pour être considérée, la personne doit, entres autres, être âgée d'au moins 18 ans, être en bonne forme physique et doit être prête à suivre la formation complète de Pompier 1. Pour plus de détails, vous pouvez communiquer avec M. Raymond Beaudoin, directeur incendie au 819-996-4039.



Vous pensez avoir les qualités requises pour devenir pompier volontaire et vous avez à cœur la sécurité des gens, veuillez nous acheminer votre curriculum vitae en indiquant que vous désirez postuler comme pompier volontaire :

par courriel à : incendie@saint-alexis-des-monts.ca

par télécopieur : 819-265-2481

101, rue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Alexis-des-Monts, JOK 1V0 En personne ou par la poste :

La rénovation cadastrale est en cours à Saint-Alexis-des-Monts

Dans le cadre de la rénovation cadastrale, certains d'entres vous recevront prochainement un certificat de modification du rôle d'évaluation. Ce certificat indiquera la modification apportée suite aux changements de numéros de lots.

Un nouveau numéro de matricule sera également attribué à votre propriété. Il est donc important de prendre note de ce nouveau numéro de matricule qui devra être utilisé pour les prochains paiements de

taxes municipales à compter de 2020.. 999 999 ». Elle se fait sur l'ensemble Pour cette année uniquement, si vos paie- du territoire Québécois. ments postdatés nous ont déjà été acheminés, une concordance sera effectuée avec votre ancien numéro de matricule.

Qu'est-ce que la rénovation cadastrale?

La rénovation cadastrale a pour objectif de produire un plan d'ensemble du registre foncier québécois. À terme, il n'y aura qu'un seul cadastre, soit le « Cadastre du Québec » et une numérotation unique « 9

Vous avez des questions sur la rénovation cadastrale?

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

De 8h30 à 12h et de 14h à 16h30

1-888-733-3720 (sans frais)

LA CABANE À SUCRE DES ÉLUS, UNE BELLE OCCASION DE VENIR SE SUCRER LE BEC AU ♥ DU VILLAGE



Le 17 mars dernier a eu lieu la cabane à sucre des élus, avec une température printanière idéale pour venir se sucrer le bec. Pour cette activité, plus de 400 personnes se sont présentées à la Place des aînées pour déguster différents produits d'érable avec les élus et assister à un spectacle de musique traditionnelle. Le spectacle réalisé par le dynamique duo de Marc Grenier et Michel Bordeleau a su plaire à tous. Leur répertoire folklorique

et leur prestation dynamique a permis aux petits et grands de taper du pied et de danser dans la salle. La tire sur neige, cornets, galettes à l'érable et brochettes de fruits servis par vos élus de même que le spectacle ont permis de créer une ambiance festive, mais c'est surtout votre grande participation qui a fait en sorte que cette cabane à sucre des élus fût un réel succès.

Les membres du conseil sont extrêmement touchés par votre participation en grand nombre pour cet événement qui est une réussite d'année en année!

Rendez-vous l'an prochain pour vous sucrer le bec une fois de plus en compagnie des élus!

DES JEUNES BIEN HEUREUX DE LEUR RELÂCHE

Les jeunes de la Municipalité ont pu profiter de deux belles activités durant la semaine de relâche qui se déroulait du 4 au 8 mars. En premier lieu, l'animateur passionné d'Éducazoo est venu donner des conférences à la bibliothèque sur l'éducation et la sensibilisation des animaux domestiques et exotiques. Les participants ont aussi eu la possibilité de toucher les animaux, le tout dans un encadrement sécuritaire. En second lieu, une sortie à Vallée du Parc organisée par la municipalité était offerte à tous les jeunes. Avec la participation de la Maison des jeunes Au bout du monde, cela s'est avéré un succès sur toute la ligne, car 40 jeunes et parents étaient présents. Si vous avez des idées d'activités pour la prochaine semaine de relâche, n'hésitez pas à communiquer avec Andréanne Renaud, directrice des loisirs, sport, culture et communications au 819-265-2046 poste 2802.



Défi Santé

Le Défi Santé est en cours depuis le 1er avril dernier. Afin de vous aider à prendre du temps pour vous et à relever les 3 objectifs du Défi Santé, la municipalité vous propose des activités tout le long du mois d'avril. Mais outre ces activités, vous êtes grandement invités à bouger 30 minutes, manger 5 portions de fruits et légumes et être reconnaissants de 3 choses positives et ce, à chaque jour de la façon de votre choix. Que ce soit un dépassement personnel, un défi en famille ou entre amis, l'important est de prendre du temps pour vous et de vous amuser !!!

DANS VOTRE QUOTIDIEN AINSI QUE SUR LES BIENFAITS DU MAL-AIMÉ PIS- SENLIT. AUTOUR D'UNE BONNE TISANE, VOUS POURREZ ÉCHANGER ET DIS- CUTER SUR DES SUJETS TELS QUE L'ALIMENTATION, LA SANTÉ PAR LES PLANTES ET L'ACTIVITÉ PHYSIQUE. LE TOUT SERA PONCTUÉ D'EXERCICES FAVORISANT LA DÉTENTE ET LE SOMMEIL ET COURONNÉ D'UNE BELLE COL- LATION SANTÉ! DE TOUT POUR MAXIMISER VOTRE BIEN-ÊTRE! GRATUIT INSCRIPTION REQUISE AVANT LE 24 AVRIL 819-699-7979 18 ANS ET +	VENDREDI 26 AVRIL 9H À 10H	CIRCUIT BAMBINO — AVEC CHLOÉ FRIGON KINÉSIOLOGUE VOICI LE MOMENT DE BOUGER ET VOUS AMUSER AVEC VOTRE ENFANT TOUT EN DÉVELOPPANT SA MOTRICITÉ GLOBALE, SA FORCE, SON AGILITÉ ET SON ÉPANOUISSEMENT	ATELIER PARENT-ENFANT 0-5 ANS SALLE COMMUNAUTAIRE GRATUIT INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT 24 AVRIL AU 819-265-2046 #2845
AN ADMINISTRATION OF THE PROPERTY OF THE PROPE	26 AVRIL 19H À 21H	CET ATELIER SE VEUT UN MOMENT DE DÉTENTE ET D'ÉCHANGES OÙ VOUS EN APPRENDREZ DAVANTAGE SUR COMMENT INTÉGRER L'HERBORISTERIE DANS VOTRE QUOTIDIEN AINSI QUE SUR LES BIENFAITS DU MAL-AIMÉ PIS- SENLIT. AUTOUR D'UNE BONNE TISANE, VOUS POURREZ ÉCHANGER ET DIS- CUTER SUR DES SUJETS TELS QUE L'ALIMENTATION, LA SANTÉ PAR LES PLANTES ET L'ACTIVITÉ PHYSIQUE. LE TOUT SERA PONCTUÉ D'EXERCICES FAVORISANT LA DÉTENTE ET LE SOMMEIL ET COURONNÉ D'UNE BELLE COL-	SALLE COMMUNAUTAIRE GRATUIT INSCRIPTION REQUISE AVANT LE 24 AVRIL
19H À 21H VIENT JOUER AU VOLLEYBALL À L'ÉCOLE DES BOISÉS GRATUIT	29 AVRIL 19H À 21H	VIENT JOUER AU VOLLEYBALL À L'ÉCOLE DES BOISÉS	GYMNASE DE L'ÉCOLE DES BOISÉS GRATUIT SOULIERS DE GYMNASE

Venez marcher ou courir lors de cette activité intermunicipale! Les députés ainsi que plusieurs maires de la MRC seront sur place pour marcher avec vous! En famille, en solo ou entre amis, venez profiter de ce bel événement! Inscription 30 minutes avant le départ pour recevoir votre numéro de marcheur/coureur.



TOUT LE LONG DU MOIS D'AVRIL À LA BIBLIOTHÈQUE, VENEZ DÉCOUVRIR DES LIVRES SUR LA THÉMATIQUE DES SAINES HABITUES DE VIE, DES BIENFAITS DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SUR DES RECETTES ET ALIMENTS SANTÉ



Venez rencontrer l'équipe d'animation lors de la journée d'inscription et échanger avec eux!

	AVEC SERVICE DE GARDE (7H À 17H30)	SANS SERVICE DE GARDE (8H30 À 16H30)	RABAIS ACCORDÉS (+ d'un enfant d'une même famille)	SORTIES	CHANDAIL
Pour tout l'été (8 semaines)	275.00\$	190.00\$*	(25.00\$) / enf.	Inclus	Inclus
À la semaine	80.00\$	60.00\$	(5.00\$) / enf.	Ajouter le coût/enf.	8.00\$ / enf.
À la journée	25.00\$	20.00\$		Ajouter le coût/enf.	8.00\$ / enf.

* Pour ceux ne prenant pas le forfait incluant le service de garde, il sera possible d'ajouter le service de garde à la semaine seulement au coût de 20.00\$/ semaine







2019

LA BOÎTE DE L'ESPOIR EST DE RETOUR

Le beau temps tarde à arriver, mais le printemps est parmi nous. La boite de l'Espoir est donc à nouveau accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 et ce, au Complexe sportif Aurèle-Plante. La population est in-



vitée à contribuer à ce projet solidaire que ce soit en aidant à remplir la boîte, en recommandant quelqu'un ou en l'utilisant de façon adéquate si le besoin est présent. La boîte est divisée en 3 sections : la section du bas contient des vêtements ou accessoires pour les jeunes, la section du milieu sert aux denrées non périssables et la section du haut est pour des articles de toilette ou pour la maison. Veuillez prendre note que les jouets ne sont pas acceptés. Merci à l'avance pour votre contribution!

Idée originale de Katy Robert

Plusieurs nouveautés ce printemps!

Beaucoup de belles choses s'en viennent dans les parcs cet été. Pour vous donner un petit aperçu, sachez que le parc école situé à côté de l'âge d'or se refera une beauté. De plus, une boîte à livres pour adultes sera disponible au cœur du village. Vous pourrez donc venir chercher des livres gratuitement ou en échanger! Aussi, afin de favoriser l'utilisation des plateaux sportifs, une boîte à jeux sera disponible au Complexe sportif avec du matériel à prêter gratuitement! De tout pour vous donner le goût d'aller vous y amuser entre amis ou en famille! Finalement, dans la lignée des « Incroyables comestibles » nourriture à partager, un nouveau projet verra le jour au jardin communautaire! Surveillez les détails de ces projets à venir!



INSCRIPTION DEK HOCKEY JUNIOR POUR LES 4 À 15 ANS

Quand: Un avant midi par semaine (jour à déterminer) du 25 juin au 23 août 2019 Heure: Entre 9h et 12h. Les heures spécifiques seront déterminées en fonction des catégories, selon le nombre d'inscriptions. Veuillez prendre note que pour les 4 à 7 aura un groupe conditionnel nombre d'inscriptions. ans, il y Coûts: 50\$ pour un premier enfant et 35\$ par enfant supplémentaire (payable par chèque ou en argent comptant, un reçu pourra vous être remis sur demande). Inscriptions: En remplissant le formulaire via le site internet de la municipalité: www.saint-alexis-des-monts.ca ou sur place lors de la journée d'inscription qui se tiendra au Complexe sportif, samedi 11 mai de 9h à 16h.

PLAGES HORAIRES GRATUITES ET LOCATION DE LA SURFACE DE DEK-HOCKEY

Afin de favoriser l'accessibilité de la surface de Dek Hockey à un plus grande nombre de personnes, celle-ci sera ouverte gratuitement selon des plages horaires prédéterminées (l'horaire à venir). Il sera aussi possible de la louer pour des groupes respectifs ou pour des événements ponctuels aux tarifs suivants: 50\$ pour 1h ou 85\$ pour 2h. Pour ce faire, vous pouvez appeler à la municipalité au 819-265-2046 poste 2802. Passez le mot !!!



LA LIGUE DE BALLE MOLLE EST DE RETOUR CET ÉTÉ POUR UNE 5E ANNÉE.

Nous sommes à la recherche de joueurs et de joueuses de balle molle amicale.

Les parties se jouent à 19h00 et 20h30 les jeudis. La saison débute à la mi-mai et comprend 12 parties.

Coût de l'inscription: 80.00\$

Pour de plus amples informations ou pour vous inscrire, contactez: Pierre Picotte 819-265-3133 ou Marc-Antoine Brodeur 819-268-8639

UNE BELLE PROGRAMMATION « JOUER POUR JOUER » POUR CET ÉTÉ

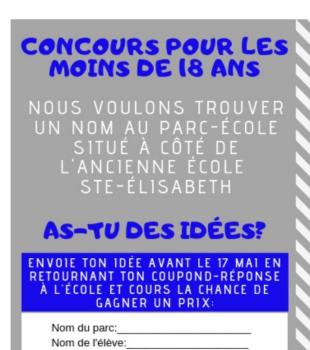
Cet été, plusieurs activités sportives seront offertes aux jeunes de la municipalité. Maxime Julien-Ouellet, stagiaire en loisirs à la municipalité a pour mandant de maximiser l'utilisation des plateaux sportifs. En ce sens, une programmation sportive variée de même

que des tournois amicaux seront organisés pour les jeunes. Mini-tennis, soccer, basket, Ultimate frisbee, Kin-Ball, DBL et bien plus, seront offerts gratuitement tout au long de l'été! Afin de maximiser le plaisir, nous comptons sur votre participation, car plus il y a de jeunes qui participent, plus c'est amusant! Un partenariat avec l'URLS de la Mauricie permet à la municipalité de vous offrir cette diversité d'activités tout au long de l'été, et ce tout à fait gratuitement.



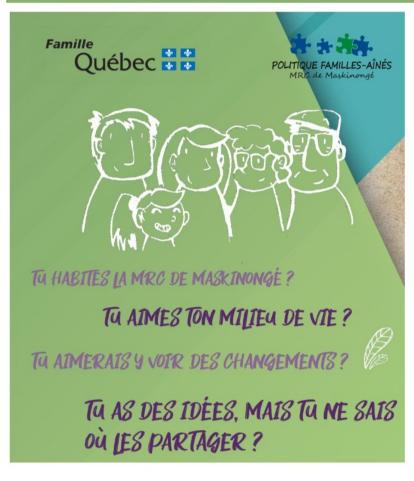
SURVEILLEZ LA PROGRAMMATION QUI SORTIRA SOUS PEU! CET ÉTÉ ON SE RASSEMBLE AU COMPLEXE, ON BOUGE ET ON S'AMUSE EN GANG !!! Âge:

Numéro de téléphone:





POLITIQUE FAMILLES-AÎNÉS - NOUS AIMERIONS AVOIR VOTRE AVIS!



La municipalité de Saint-Alexis-des-Monts fait partie de cette démarche et aimerait beaucoup connaître l'opinion de ses citoyens sur les différents enjeux couverts par ce sondage: :

- Habitats, espaces extérieurs et bâtiments;
- Transport et mobilité;
- Respect, inclusion sociale et participation citoyenne
- Environnement
- Communication et information

Ce court sondage qui ne prend qu'une quinzaine de minutes à remplir, permettra de rêver à votre milieu de vie idéal! En remplissant celui-ci, vous pouvez aussi courir la chance de remporter l'un des prix d'une valeur totale de 500\$.

Vous pouvez remplir le sondage en ligne à https://www.maski.quebec/sondage/ ou en vous procurant un formulaire papier à la municipalité!

SAMEDI 8 JUIN 2019 UNE JOURNÉE À NE PAS MANQUER!

SALON DES TOUT-PETITS

DE 9H00 À 14H00 COMPLEXE SPORTIF AURÈLE-PLANTE **ENTRÉE GRATUITE**

PLUSIEURS SPECTACLES



Histoire de jouets

13h00

ANIMATION

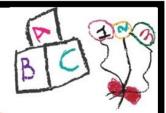
- * 15 Kiosques d'information
 - * Ateliers thématiques
 - * Maquillage
 - * Zone d'allaitement
 - * Photos de famille
- * Zone Croque-livres

(Apportez vos livres usagés!)

* Zone pique-nique

(Apportez votre repas!)

Et bien plus!



PORTE-PAROLE

Josée Bournival Blogeuse chez Naître et grandir

PARTENAIRES

Ce Salon est possible grâce à
Maski en forme et ses partenaires:
Avenir d'enfants, CIUSSS MCQ, Maison de la
Famille du Bassin de Maskinongé, Comission
scolaire Chemin-du-Roy, et CPE Les Services
de garde Gribouillis, MRC de Maskinongé,
Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts



Navette gratuite disponible entre les 2 événements grâce à la collaboration de Transports collectifs MRC de Maskinongé ! Départ des différentes municipalités aussi possible gratuitement sur inscription avant le 30 mai (819-228-1475).



MÉGA VENTE DE GARAGE MUNICIPALE

SAMEDI 8 JUIN DE 9H00 À 16H00 AU PRÉAU CANADEL

COÛTS: 10\$ POUR LA PREMIÈRE TABLE ET 5\$ PAR TABLE SUPPLÉMENTAIRE

Vous pouvez réserver une ou des tables, à l'hôtel de ville (101, rue de l'Hôtel-de-Ville). Vos tables doivent être réservées et payées avant le 24 mai. Il vous sera aussi possible d'en réserver le jour même selon les disponibilités restantes, car les places sont limitées. Profitez de cette journée pour faire un geste écologique et passez le mot, à votre entourage!!!

VENTE DE GARAGE

* Prendre note que s'il y a très peu de participants, la vente de garage devra être annulée.

BIBLIOTHÈQUE

CARTE FAMILIALE ACCÈS-MUSÉE

La Carte Accès-Musée est toujours disponible à la bibliothèque afin de vous permettre d'entrer gratuitement dans certains musées de la région. Cette carte est valide pour deux adultes et trois enfants pour la durée de l'emprunt, soit deux semaines. La seule condition pour pouvoir l'utiliser est que vous devez être une famille avec au moins un enfant. Vous n'avez qu'à passer à la bibliothèque et emprunter la passe au même titre qu'un livre. Voici les 13 institutions muséales participantes au projet:

Trois-Rivières:	MRC des Chenaux
Boréalis	Domaine seigneurial de Sainte-Anne / Sainte-Anne-de
Centre culturel Pauline-Julien *	la-Pérade
Centre d'exposition Raymond-Lasnier *	Vieux Presbytère de Batiscan
Galerie d'art du Parc *	Rive-Sud
Maison Rocheleau dite «Manoir des Jésuites»	Moulin Michel de Gentilly
Manoir Boucher de Niverville	Musée des Religions du monde / Nicolet
Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac	
Musée POP	
Musée des Ursulines	* Gratuit en tout temps

PRÊT DE JEUX DE SOCIÉTÉ

Vous pouvez maintenant venir emprunter des jeux de société à la bibliothèque tout à fait gratuitement. 14 jeux sont disponibles et le prêt se fait de la même façon qu'un prêt de livre. Il vous suffit d'être abonné à la bibliothèque. Le prêt de jeux est pour 3 semaines (non renouvelable). Quelques nouveaux jeux seront ajoutés dans les prochaines semaines ! Venez nous voir!



LISTE DES JEUX DISPONIBLES					
7 Wonders	10 ans et +	2 à 7 joueurs	Minivilles	7 ans et +	2 à 4 joueurs
Colt Express	10 ans et +	2 à 6 joueurs	Mahé	7 ans et +	2 à 7 joueurs
Code name images	10 ans et +	2 à 8 joueurs	Cherche et trouve: Italie	7 ans et +	Illimité
Le cercle 2e version	12 ans et +	4 joueurs	Century La route des épices	8 ans et +	2 à 5 joueurs
Les aventuriers du rail Mon premier voyage	6 ans et +	2 à 4 joueurs	Bang! Le jeu des dés	8 ans et +	3 à 8 joueurs
Sushi dice	6 ans et +	2 à 6 joueurs	King of Tokyo	8 ans et +	2 à 6 joueurs
Carcassonne	7 ans et +	2 à 5 joueurs	Kingdomino	8 ans et +	2 à 4 joueurs

Nous avons des livres en bon état à vendre pour 0,25\$ chaque. Passez nous voir.

Pour plus d'informations ou pour vous inscrire à une activité, composez le 819-265-2046, poste 2821 ou biblio028@reseaubibliocqlm.qc.ca. Visitez aussi notre page Facebook www.facebook.com/bibliotheque.stalexisdesmonts/

COURS OFFERTS PRINTEMPS 2019

ZUMBA

La Zumba® s'adresse à un groupe de tout âge où les chorégraphies sont simples, faciles à suivre, amusantes et efficaces. Discipline par excellence pour améliorer le tonus musculaire, l'endurance, la coordination, la flexibilité et l'estime de soi.

Responsable: Karine Dufresne

Date: Les mardis du 23 avril au 18 juin

Heure: 19h00

Lieu: Salle communautaire

Inscription: 819-609-0620 **ZVM**

NOUVEAU GYM TONIC

Ce cours s'adresse aux adultes qui souhaitent rester ou se remettre en forme. Au programme: exercices pour tonifier le cardio-vasculaire, la musculation et la souplesse, ainsi que l'équilibre et la coordination. Les participants s'exercent debout et au sol, sur des pièces musicales variées. Venez faire le plein d'énergie dans une ambiance conviviale!

Responsable: Dominique Girard, formée à l'École supérieure de ballet du Québec.

superious de samerad queses

Date: Les mercredis du 24 avril au 12 juin (8 semaines)

Heure: 14h00 à 15h00

Lieu: Complexesportif Aurèle-Plante

Inscription: girard19d@outlook.com 819 268-8810 (cell.)

Cours d'essai gratuit

NOUVEAU COURS D'ANGLAIS

Cours pour adultes permettant de réviser les temps de verbe et certaines notions de grammaire, mais aussi de faire de la conversation en lien avec différents contextes (restaurants, douanes, magasinages...).

Responsable: Barbara Hadden

Date: Les lundis du 6 mai au 17 juin

(7 semaines)

Heure: 13h00 à 14h30

Lieu: Bibliothèque

Inscription: 819-265-2046 poste 2845

Places limitées

GYM COUNTRY [ados et adultes]



Le cours « Gym country » comporte une période de 45 minutes d'exercices aérobiques, de stretching et de musculation sur des airs country. Durant les 15 dernières minutes, nous pratiquons une chorégraphie country. Cours ouvert aux adultes et aux adolescents. Venez en famille!

Responsable: Dominique Girard, formée à l'École

supérieure de ballet du Québec

Date: Les lundis du 29 avril au 18 juin

(8 semaines)

Heure: de 18 h 30 à 19 h 30

Lieu: Complexesportif Aurèle-Plante

Inscription: girard19d@outlook.com 819 268-8810 (cell.)

GYMNASTIQUE HOLISTIQUE [pour tous]

Mise en forme globale par la Gymnastique Holistique (GH), Méthode Dr Ehrenfried est une invitation :

à : une respiration plus ample, une activation de la circulation sanguine, un assouplissement des musdes, des étirements doux et longs, de la détente/tonicité.

dans : des mouvements faits en douceur, le respect de soi et de ses limites.

pour : se faire du bien, dénouer les tensions, soulager les malaises et les douleurs, améliorer l'équilibre postural, redonner de la mobilité, de la souplesse, favoriser le maintien de la santé, permettre de retrouver le plaisir de bouger sans se bousculer.

Responsable: Monique Poulin, Éducatrice

somatique, Praticienne en GH-E

Dates: Les mardis jusqu'au 11 juin 🖊

Heure: de 15 h à 16 h 30

Lieu: Salle municipale (Hôtel de ville)

Inscription en 819-265-4558

tout temps: •une séance d'essai gratuite

•apportez un tapis de sol

Vous aimeriez offrir des cours à Saint-Alexis-des-Monts? Plusieurs salles sont disponibles. Communiquez au 819-265-2046 #2802 pour plus d'informations.

SERVICE INCENDIE

AU PRINTEMPS, LA PRUDENCE EST DE MISE—FEUX DE BROUSSE

Avant d'allumer, il faudrait bien y penser! Bon an, mal an, les brûlages d'herbe et de rebuts sont à l'origine de 20% des feux de forêt dans notre région. Dangereux les feux dont on perd le contrôle! La méconnaissance des risques de feu emporte souvent plusieurs hectares en fumée. Avant d'allumer, il faut vous procurer un permis de brûlage, en communiquant avec le directeur du Service Incendie, M. Raymond Beaudoin ((819) 996-4039 ou son directeur adjoint, M. Jacques Meunier (819) 668-2239, seules personnes autorisées à émettre ce permis et qui est gratuit. Cependant, ces derniers vous l'émettront, si la température le permet et si le temps est propice à faire des feux d'herbe ou autres, selon l'indice de la Société de Conservation (Sopfeu). Lors de votre appel, laissez vos coordonnées sur la boîte vocale et la personne autorisée communiquera avec vous, dans les plus brefs délais.



RAPPEL—MESSAGE IMPORTANT À TOUS LES PROPRIÉTAIRES

Tel que nous vous en avions informés dans un précédent communiqué, relativement à l'application du schéma des risques et de l'application du règlement # 387-2011, sur la prévention incendie, les pompiers du service incendie, poursuivrons à faire l'envoi d'un questionnaire à tous les propriétaires, dans chacun des secteurs, que vous devrez compléter et nous retourner dans les plus brefs délais.

Nous osons espérer que vous en ferez un priorité... C'est une façon de nous aider à vous protéger!

Le service de sécurité incendie tient à faire cette prévention, pour vous sensibiliser à l'effet qu'avec de simples gestes, votre vie ou celle des membres de votre famille peut être épargnée.

C'EST L'ULTIME BUT DE VOTRE SERVICE INCENDIE!

RÈGLEMENT #387-2011 CONCERNANT LA PRÉVENTION INCENDIE

Comme le beau temps est déjà arrivé, plusieurs d'entre vous désireront allumer un feu à l'extérieur. Toutefois, veuillez noter qu'une règlementation existe et que celle-ci doit être respectée.

Voici certaines <u>définitions importantes</u> tel que décrit dans le règlement #387-2011 – *Règlement concernant la prévention incendie* adopté le 6 juin 2011 :

- « feu à ciel ouvert » : un feu extérieur autre qu'un feu allumé dans un foyer extérieur conçu à cette fin;
- « foyer extérieur » : un équipement muni d'une cheminée tel un foyer, un poêle ou tout autre appareil ou installation dont l'âtre et la cheminée sont munis d'un pare-étincelle;

Certains extraits du même règlement donnent des précisions sur <u>les feux extérieurs</u> et les <u>foyers extérieurs</u>.

Renouvellement — Médailles de chiens



Afin de faire respecter le règlement concernant la garde de chiens, nous vous rappelons que la Firme ESCOUADE CANINE MAURICIENNE, mandatée par la municipalité, a débuté le travail pour le renouvellement des médailles de chiens <u>pour l'année 2019.</u>



Ils ont déjà débuté à passer dans différents secteurs de la municipalité et s'arrêteront à chaque demeure dont l'occupant possède un ou plusieurs chiens, pour le renouvellement des médailles pour l'année 2019 et à la fois, les enregistrer, afin de bien les identifier en cas de la perte de votre chien et/ou errance. Les personnes qui passeront chezvous seront identifiées à l'effigie de leur firme.

En effet, selon le règlement, chaque propriétaire qui possède un ou plusieurs chiens (3 maximum) se doit de les enregistrer et de leur procurer une médaille. Si durant votre absence, vous n'avez pas reçu la visite de ces derniers, nous vous demandons de vous présenter au secrétariat municipal. Le coût de la médaille est de 25\$ pour chaque chien que vous possédez.

CONCOURS DE PHOTOS - CALENDRIER 2020

Considérant le grand succès obtenu et l'appréciation manifestée du calendrier municipal, **nous poursuivons avec le concours de photos pour l'an 2020**, tout en conservant le même concept, qu'il soit un outil utile et qu'il serve d'aide-

mémoire selon les mois et/ou les saisons, tout en vous tenant au courant des dates importantes à retenir, des événements importants ou des différents travaux à surveiller.

Afin de bien illustrer chacun des mois, nous demandons votre collaboration pour fouiller dans votre collection de photos ou prendre des photos de notre municipalité selon les thèmes et les saisons (hiver, printemps, été, automne, Pâques, Halloween, Noël, etc.).

Attention, nous avons besoin de format numérique de haute qualité!

Tous les détails au sujet du concours (termes et conditions, formulaires, etc.) sont disponibles sur notre site Web au www.saint-alexis-des-monts.ca/calendrier municipal. Il y a trois (3) prix

à gagner: 1er prix: 300 \$ - 2è prix: 200 \$ et 3è prix: 100 \$. Nous osons espérer que vous répondrez à notre invitation et que l'une de vos photos sera sélectionnée dans la prochaine parution du calendrier municipal. **Date limite pour remettre vos photos: 23 août 2019.**

Félicitations aux Lauréats lors de la Soirée des Sommets

L'excellence récompensée pour Madame Martine Lessard, « Personnalité féminine de l'année »

et la Microbrasserie Nouvelle-France « Bon Coup de l'année »



Crédit photo Antoni Paquet

 $M.\ Robert\ Lalonde,\ préfet\ de\ la\ MRC\ de\ Maskinongé\ ,\ Madame\ Martine\ Lessard\ ,\ «\ Personnalité\ féminine\ »\ et\ ses\ deux\ fils\ François\ -Eugène\ et\ William\ Lessard\ de\ la\ Microbrasserie\ Nouvelle-France\ «Bon\ coup\ de\ l'année\ »\ .$

Les lauréats de la 31e édition de la Soirée des Sommets Desjardins ont été dévoilés le 23 mars dernier devant plus de 250 personnes. Ce gala, organisé par la Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Maskinongé, reconnaît et met en valeur chaque année l'excellence des entreprises, organismes et personnalités locales de la MRC. Dix-huit (18) prix Sommets ont été remis. La soirée se déroulait à l'école secondaire l'Escale à Louiseville et réunissait les leaders du milieu des affaires de la MRC de Maskinongé.

Honneur grandement mérité et qui rejaillit sur toute la population aleximontoise!

Une belle fierté aleximontoise

« S'allier pour se surpasser » - Projets entrepreneuriaux originaux

Plus de 150 personnes se sont rassemblées au Cégep de Trois-Rivières jeudi le 28 mars dernier, pour assister à la présentation de projets entrepreneuriaux originaux, créatifs et innovateurs. Pas moins de 50 000 dollars en bourses et services ont alors été remis aux grands gagnants du concours *« Vise dans le mille »*. Les finalistes disposaient de cinq minutes de présentation pour faire valoir leur projet devant public et jury. Les juges avaient ensuite une période de cinq minutes pour les questions. Les projets gagnants ont été choisis sur place, par le jury.

Deux amis d'enfance originaires de Saint-Alexis-des-Monts ont remporté les premiers prix, dans leur catégorie respective. Le gala prenait l'allure de l'émission télévisée « Dans l'œil du Dragon ».

Catégorie nouvelle entreprise : Guyaume Bareil Parenteau, de la Distillerie Wabasso, sont repartis avec le premier prix de 15 000 dollars, en plus d'être les lauréats du prix « *Coup de cœur du public »*.

Catégorie Prédémarrage : 1er Prix : Louis-Philippe Poulin, « Satysfy », constituait le premier prix pour un crédit d'intérêt totalisant 6000 dollars.



4è de gauche: Guyaume Bareil Parenteau

Carrière de Guyaume Bareil Parenteau

Études en commerce international

Travail en Angleterre pendant 1 an

10 ans d'expérience dans le développement d'affaires en informatique

Passion pour les spiritueux et la mixologie

Création du Gin Wabasso en 2018

Disponible à la SAQ depuis quelques mois.



2è de gauche: Louis-Philippe Poulin

Carrière de Louis-Philippe Poulin

Études en Génie Logiciel

Première entreprise de consultation informatique en 2001

Entreprise « Progression LIVE.com » fondée en 2006 compte aujourd'hui 25 employés et des clients de partout au Canada.

Le prix remporté au « Gala Vise dans le mille » servira pour la création d'une nouvelle entreprise.

Informations générales

URGENCE—SERVICES MUNICIPAUX FINS DE SEMAINE

Si un <u>bris ou urgence</u> survient les fins de semaine <u>au niveau des services municipaux</u>, il faut composer le **819-996-2049**



HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Mardi: 14h00 à 16h00 et de 18h00 à 20h00

Mercredi: 13h00 à 17h00

Jeudi: 9h00 à 12h00 et de 18h00 à 20h00

Samedi: 9h30 à 12h00 (midi)

LUMIÈRES DE RUES



Vous remarquez qu'une lumière de rue est brûlée, ou toujours allumée ou intermittente, s.v.p. veuillez nous en aviser en téléphonant au secrétariat au 819-265-2046

INTERDICTION DE FEUX À CIEL OUVERT

Nous tenons à vous informer <u>qu'en tout temps, il y</u> <u>a interdiction de faire un feu à ciel ouvert.</u> Une contravention peut être émise à quiconque contrevient à ce règlement.

Seul, le feu de foyer est autorisé(si le foyer est muni d'un pare étincelle), conformément au règlement.



Règlement sur les abris temporaires

Selon la règlementation municipale, vous devez démonter et ranger votre abri temporaire avant le 15 mai 2019



Le non-respect du règlement entraînera l'émission d'un constat d'infraction.

MESSAGE IMPORTANT RELATIVEMENT À L'UTILISATION EXTÉRIEURE

DE L'EAU PROVENANT DE L'AQUEDUC PUBLIC

En tout temps, est interdit le lavage des entrées asphaltées, des trottoirs,

des patios et de la voie publique.

Nous tenons à vous rappeler que le règlement est toujours en vigueur et nous porterons une surveillance accrue afin de bien le faire respecter.

Nous demandons votre entière collaboration afin de ne pas être obligé d'appliquer la règlementation.

Voir règlement page 10

Extraits des Procès-verbaux

Procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 janvier 2019

<u>EMPLOI-ÉTÉ CANADA 2019</u> PROGRAMME DE CRÉATION D'EMPLOI

Il est unanimement résolu :

- QUE la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts accepte la responsabilité du projet présenté dans le cadre du programme « Emploi-Été Canada »;
- Que M. Gilles Frappier, secrétaire-trésorier et/ou Mme Sylvie Clément, directrice-générale, sont autorisés au nom de la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, à signer tout document officiel concernant ledit projet et ce, avec le Gouvernement du Canada;
- QUE la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts s'engage par son (ses) représentant(s), à couvrir tout coût excédant la contribution allouée par le Gouvernement du Canada, dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE AU FESTIVAL DE LA TRUITE MOUCHETÉE

Il est unanimement résolu:

- de verser l'aide financière au budget de l'année financière 2019 au montant de 25 479 \$, représentant le salaire et la cotisation de l'employeur, montant affecté au secrétariat pour l'année 2019.

<u>FESTIVAL JAMBOREE DE ST-ALEXIS-DES-MONTS</u> <u>INC.DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – 10è ANNIVER-SAIRE</u>

Une demande d'aide financière a été présentée au conseil municipal de la part de l'organisme « Festival Jamboree de St-Alexisdes-Monts Inc. »

Après discussions de la demande :II est unanimement résolu :

- d'accorder une aide financière d'un montant de 8 500 \$ au Festival Jamboree de St-Alexis-des-Monts Inc., pour leurs activités qui se tiendront du 9 au 14 juillet 2019.

LA NATURE D'ALEXIS DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Le Conseil Municipal a reçu une demande d'aide financière concernant un projet concernant la mise à niveau, la réfection et réparation ainsi qu'un ajout d'un refuge dans leur réseau de sentiers.

Après étude de la demande, II est unanimement résolu :- d'octroyer une aide financière au montant de 3 000 \$ à l'organisme « La Nature d'Alexis ».

AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE AU COMITÉ TOURIS-TIQUE DE ST-ALEXIS-DES-MONTS INC.

Le Conseil Municipal a reçu une demande d'aide financière de la part du Comité Touristique de St-Alexis-des-Monts Inc., pour la saison 2019.

Après analyse de la demande : II est unanimement résolu :

- d'accorder au Comité Touristique de St-Alexis-des-Monts Inc., une aide financière non-récurrente au montant de 30,000 \$ représentant, salaire, déductions à la source et différents projets;
- que cette aide financière soit versée en 3 versements.

CLUB MOTONEIGE MASTIGOUCHE DEMANDE DE COMMANDITE

Il est unanimement résolu :

- d'octroyer un montant de 1 000 \$ à l'organisme du « Club de Motoneige Mastigouche » comme participation à leur plan de commandites pour financement.

REMERCIEMENTS ADRESSÉS À MADAME DORIS FRAPPIER LESSARD

Considérant que Madame Doris Frappier Lessard a été à notre emploi durant plus de 18 ans et que durant toutes ces années, elle a accompli ses tâches avec bienveillance, dévouement et assiduité;

Considérant que le conseil reconnait son engagement fidèle et loyal tout au cours de ces années;

C'est pourquoi, Il est unanimement résolu de manifester notre reconnaissance à Madame Doris Frappier Lessard pour tous les bons services rendus, sa collaboration constante dans l'exécution de son travail, qui souvent outrepassait ses engagements.

Procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 février 2019

RÉSEAU BIBLIO DU CENTRE-DU-QUÉBEC, DE LA-NAUDIÈRE ET DE LA MAURICIE ADHÉSION 2019

Il est unanimement résolu :

- d'autoriser le paiement de la cotisation annuelle de 2019 au montant de 18 931.35 \$ (taxes incluses), du CRSBP du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie Inc.

Suite — Séance du 4 février 2019

<u>Dossier : Mise à jour des règlements d'urbanisme en concor-</u> <u>dance avec le schéma d'aménagement de la MRC de</u> <u>Maskinongé</u>

Considérant que : la municipalité de Saint-Alexis

 -des-Monts doit mettre ses règlements d'urbanisme en concordance avec le schéma d'aménagement de la MRC de

Maskinongé.

Considérant que : la MRC de Maskinongé a déve-

loppé une expertise et a déjà

réalisé un modèle de base.

En conséquence : il est unanimement résolu de

mandater le service d'aménagement de la MRC de Maskinongé de procéder à la mise à jour de nos règlements d'urbanisme en collaboration avec la

municipalité.

<u>SÉCURITÉ CIVILE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – VOLET 2</u>

ATTENDU QUE le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite se prévaloir du **Volet 2** du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9 -1-1 du Québec, afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation ;

ATTENDU QUE la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres.

II est unanimement résolu : - Que la municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 10 000 \$, dans le cadre du **Volet 2** du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 12 000 \$ et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 2 000 \$.

- Que la municipalité autorise Madame Sylvie Clément, directrice-générale, à signer pour et en son nom, le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

SUIVI DE LA BIOMASSE DES PLANTES AQUATIQUES LAC ST-ALEXIS – MANDAT

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire réaliser le suivi de la biomasse des plantes aquatiques du lac St-Alexis;

II est unanimement résolu:

- de mandater la firme Boissonneault Sciences eaux et environnement, pour réaliser les travaux de biomasse du Lac St-Alexis, tel qu'identifié dans l'offre de service No. 2018-18, pour le montant de 4 000 \$ (taxes en sus).
- que Madame Sylvie Clément, directrice générale, soit autorisée à signer tous les documents nécessaires.

GLISSEMENT DE TERRAIN – RUE SAINT-JOSEPH TRAVAUX DE STABILISATION DU TALUS ADJUDICATION DE CONTRAT

CONSIDÉRANT QU' un appel d'offres de soumissions publiques a été envoyé selon les exigences du Code Municipal;

CONSIDÉRANT QUE (8) soumissions ont été reçues ;

CONSIDÉRANT QUE la plus basse soumission a été déposée par la Cie Bernard Lessard Excavation Inc.;

EN CONSÉQUENCE : Il est unanimement résolu :

- d'accorder le contrat des travaux de stabilisation du talus concernant le glissement de terrain de la rue Saint-Joseph, à la Cie Bernard Lessard Excavation Inc., le plus bas soumissionnaire, pour le montant de 139 706.12 \$ (taxes incluses).

RÉSOLUTION OPPOSITION À L'ENREGISTRE-MENT DES ARMES À FEU

CONSIDÉRANT QUE l'ex-premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard a forcé en juin 2016 la création du registre SIAF (Service d'immatriculation des armes à feu du Québec) en n'autorisant pas le vote libre de ses députés;

CONSIDÉRANT QUE la loi i sur l'immatriculations des armes à feu sans restriction du Québec est entrée en vigueur le 29 janvier 2018 en précisant que les armes à feu doivent être inscrites au registre au plus tard à la fin janvier 2019;

CONSIDÉRANT QUE l'implantation de ce registre (17 \$ millions pour la mise en place et 5\$ millions annuellement pour l'exploitation) n'apporte aucune mesure de sécurité concrète pour combattre l'importation, la fabrication et la possession d'armes illégales;

Suite - Séance du 4 février 2019

CONSIDÉRANT QUE le SIAF tend à démoniser les armes à feu et les propriétaires honnêtes possédant les permis fédéraux requis, mais laisse complètement de côté les criminels se procurant des armes sur le marché noir;

CONSIDÉRANT QU'en date du 20 décembre 2018, soit un mois avant la date butoir, 82% des armes québécoises (1.6 million) ne sont toujours inscrites au registre;

CONSIDÉRANT QUE le projet SIAF risque de connaître le même sort que le registre canadien des armes à feu (qui est passé de 2 \$ millions à 2 \$ milliards), vu les faibles résultats jusqu'à maintenant;

CONSIDÉRANT QUE l'abandon du registre libérait des sommes importantes qui pourraient être beaucoup mieux utilisées (en santé mentale, par exemple);

EN CONSÉQUENCE :

Il est unanimement résolu :

QUE la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts invite les autres municipalités québécoises à demander aux députés, à la ministre de la Sécurité publique du Québec et au premier ministre de faire marche arrière en ce qui concerne la loi sur l'immatriculation des armes à feu sans restriction;

QUE le Conseil Municipal exprime sa solidarité avec les chasseurs, les tireurs sportifs, les collectionneurs et les citoyens qui jugent ce registre intrusif et inefficace;

QUE le Conseil demande au gouvernement du Québec de soutenir concrètement les initiatives contre l'importation, la fabrication et la possession d'armes illégales;

QUE le Conseil propose au gouvernement du Québec, de mettre en place des programmes nécessaires d'information et d'éducation afin d'enrayer la stigmatisation des armes à feu et la démonisation de leurs propriétaires.

QUE le Conseil souhaite le décret d'un moratoire en attendant l'abolition de la loi actuelle.

QUE copie de cette résolution soit envoyée au premier ministre du Québec, à la ministre de la sécurité publique du Québec, à la MRC de Maskinongé et à toutes ses municipalités.

COMITÉ TOURISTIQUE DE ST-ALEXIS DES MONTS INC.AIDE FINANCIÈRE ADDITIONELLE

Après avoir demandé au conseil municipal, les besoins de ces argents :

II est unanimement résolu :

- d'accorder une aide financière additionnelle d'un montant de 3 000 \$ à l'organisme du Comité Touristique de St-Alexis-des-Monts Inc.

Séance ordinaire du 4 mars 2019

<u>PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE</u> LA SANTÉ MENTALE 2019

Considérant que la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 6 au 12 mai;

Considérant que le thème « *Découvrir c'est voir autrement* » vise à renforcer et à développer la santé mentale de la population du Québec;

Considérant que les municipalités du Québec contribuent à la santé mentale positive de la population;

Considérant que favoriser la santé mentale positive est une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société;

Considérant qu' il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale;

Il est unanimement résolu : - que le Conseil municipal de la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, proclame la semaine du 6 au 12 mai 2019 « Semaine de la santé mentale » et invite tous les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices de l'astuce « Découvrir c'est voir autrement ».

DOSSIER: REFONTE DU SITE INTERNET DE LA MU-NICIPALITÉ MANDAT À UNE FIRME SPÉCIALISÉE

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de procéder à la refonte du site Internet;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu d'obtenir les services d'une firme spécialisée dans ce domaine; II est unanimement résolu :

- de mandater la firme A.D.N. Communication de Trois-Rivières, pour procéder à la refonte du site Internet, selon l'offre de service datée du 6 février 2019, au montant de 10 400 \$ (taxes en sus).

BÂTIMENT DE SERVICE DOSSIER: AMÉNAGE-MENT D'UN BLOC SANITAIRE MANDATS POUR STRUCTURE ET MÉCANIQUE DU BÂTIMENT

II est unanimement résolu :

- de mandater les firmes suivantes pour les travaux d'aménagement d'un bloc sanitaire au bâtiment de service, situé à 30, Saint-Olivier, soient :
- M. Réjean Lagrange, ingénieur en structure pour un montant de 300 \$ (taxes en sus) selon l'offre de service datée du 10 février 2019;
- La Cie Dessin SCL Inc de Montréal, pour la confection des plans de mécanique et d'électricité pour un montant de 3 100 \$ (taxes en sus) selon l'offre de service datée du 1^{er} février 2019.

DOSSIER: DISTRIBUTION D'ARBRES DANS LE CADRE DU MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS - MOIS DE MAI

Considérant que : la municipalité désire organise une activité, dans le cadre du mois de l'arbre et des forêt, mise sur pied par l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice.

Considérant que : la municipalité désire consolider ses efforts pour compenser ses émissions de carbone et réussir à répondre à ses engagements de carboneutralité.

En conséquence : II est unanimement résolu, d'autoriser Patrick Baril, directeur de l'aménagement et de l'urbanisme, à commander des plants d'arbres auprès de l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice, dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts 2019 et d'assurer la gestion du projet en lien avec la distribution des plants au nom de la municipalité de Saint-Alexisdes-Monts.

LAC À LAPERCHAUDE MANDAT À L'ORGANISME DE BASSINS VERSANTS DES RIVIÈRES DU LOUP ET DES YAMACHICHES (OBVRLY) PROJET PHASE 3 – DÉTERMINATION DES CAUSE DE PERTURBATION

CONSIDÉRANT QU' en 2011, l'OBVRLY avait été mandaté pour réaliser l'évaluation des symptômes d'eutrophisation du Lac à la Perchaude;

POUR LE SUIVI DU DOSSIER : II est unanimement résolu :

- de mandater l'OBVRLY pour la réalisation de la phase 3 du Lac à la Perchaude, intitulé « Détermination des causes de perturbation du bassin du Lac à la Perchaude », pour le montant de 5 000 \$ (taxes en sus).

<u>VOIRIE MUNICIPALE – SERVICE DU DÉNEIGEMENT</u> <u>ACHAT D'UNE SOUFFLEUSE À NEIGE – CONTRAT DE</u> <u>GRÉ-À-GRÉ</u>

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu d'acquérir une souffleuse à neige pour le service de déneigement;

II est unanimement résolu : - d'accorder le contrat d'achat d'une souffleuse à neige de marque Sicard, modèle CS1720, année 2015, de la Cie VOHL Inc. de Saint-Marc-des-Carrières, pour le montant de 86 895 \$) taxes en sus) tel que soumis dans l'offre datée du 18 février 2019;

- que le montant de cet achat soit affecté au surplus accumulé.

SOIRÉE DES SOMMETS – 31È ÉDITION CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE MRC DE MASKINON-GÉ NOMINATION POUR LA PERSONNALITÉ DE L'ANNEÉ

II est unanimement résolu : que le Conseil Municipal désigne Monsieur Philippe Deveaux, la personnalité nominée comme « *Personnalité de l'année* » dans le cadre de la Soirée des Sommets de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de la MRC de Maskinongé, qui se tiendra le 23 mars 2019.

<u>LOISIRS MUNICIPAUX – CAMP DE JOUR</u> <u>TARIFS – SAISON 2019</u>

II est unanimement résolu : - d'approuver les nouveaux tarifs concernant le Camp de jour 2019 selon le tableau suivant:

	AVEC SERVICE DE GARDE (7H À 17H30)	SANS SERVICE DE GARDE (8H30 À 16H30)	RABAIS ACCORDÉS (plus d'un enfant d'une même famille)	SORTIES	CHANDAIL
Pour tout l'été (8 semaines)	275.00\$	190.00\$	(25.00\$) / enf.	Inclus	Inclus
À la semaine	80.00\$	60.00\$	(5.00\$) / enf.	Ajouter le coût/enf.	8.00\$/ enf.

Il sera possible de prendre le service de garde à la semaine seulement, au coût de 20.00\$ par semaine.

POUR SOUMETTRE VOS ARTICLES DANS LE JOURNAL:

Considérant que le journal municipal est mis à la disposition des organismes communautaires, afin de publiciser et d'informer les citoyens, citoyennes, des activités qui s'offriront à eux dans les mois à venir.

Considérant que le Stalexique est publié tous les deux mois (Février—Avril—Juin—Août—Octobre—Décembre) et que nous tenons à respecter la date butoir de la sortie du journal, <u>soit le 15 du mois</u>. C'est pourquoi, nous demandons aux organismes communautaires et autres associations, que les articles nous parviennent avant le <u>25 du mois précédant la sortie du journal</u>

Il est important que cette directive soit respectée et à la fois, ne pas pénaliser les organismes dont les articles publiées aux dates prévues, soient passées. Il nous faut aussi, considérer le temps de la mise en page et l'impression de plus de 2,200 copies du journal. Nous comptons sur votre compréhension et collaboration à cet égard, afin de mieux répondre à vos attentes ainsi qu'à celles des citoyens via ce service d'information.

Les envois doivent se faire par courriel à : tstonge@saint-alexis-des-monts.ca Thérèse E. St-Onge

^{** &}lt;u>Des frais supplémentaires de 20.00\$ seront chargés pour les</u> <u>Inscriptions tardives</u>.

PLACE AUX ORGANISMES ET ASSOCIATIONS

NOUVELLES DE L'ÂGE D'OR

Chers membres,

Nous vous invitons à nos dernières activités des mois d'avril et mai avant de faire relâche pour l'été:

19 mai: Souper - Fêtés des mois d'avril et mai (Musique et Jeux)

25 avril: Assemblée générale - Élections (13h30)

3 mai: Souper des bénévoles - Traiteur - (Musique et Danse)

17 mai : Souper de la Fête des Mères et des Pères (Musique et Danse)

Relâche pour l'été - Bonnes Vacances à tous nos membres!

L'ÉQUIPE DE VIE COMMUNAUTAIRE DE LA PAROISSE ST-CHRISTOPHE (EVC) COMMUNAUTÉ DE SAINT-ALEXIS



Notre équipe d'animation de la Pastorale et des activités missionnaires de proximité est composée de:
1ère rangée de gauche: Jean-Pierre Frappier, Sylvie Chassé et Line Smith
2è rangée: Marie-Rose Morin, Raymonde Frappier et Denise Allard Lafrenière, répondante.
Notre équipe de Vie Communautaire est au service de notre communauté et impliquée dans notre milieu.

Avec l'arrivée du printemps, une saison qui, plus que toute autre, nous crie la vie.....La nature engourdie, sort de son long sommeil d'hiver. Elle se réveille... de partout la vie éclate! Écoutez les petits oiseaux crier le retour de la douce température.... Comme eux, nous avons envie de crier l'arrivée du beau temps....

Vivez de Joyeuses Pâques avec les vôtres, une fête qui nous annonce la renaissance, le retour à la vie et à la créativité. Reconnaissance à la vie!





Un petit mot de l'équipe du Festival de la truite mouchetée pour vous dévoiler le nom de notre président d'honneur pour cette 34ième édition du festival, soit, **M. Simon Allaire, Député de Maskinongé.**

N'oubliez pas la vente des billets de tirage au coût de 5\$ et les passeports en prévente au coût de 25\$ sont présentement chez les commerçants locaux et au bureau du Festival.

Nous aurons un 2^{ième} billet de tirage avec 59 prix à gagner, au coût de 15\$. Ce billet sera disponible au bureau du festival très bientôt. Qu'on se le dise!



NOS ARTISANS EXPOSERONT....

Les artisans de Saint-Alexis-des-Monts exposeront, les 22 et 23 juin (samedi et dimanche) à la Salle de l'Âge d'Or et aux heures suivantes: Samedi de 10h00 à 17H00 Dimanche de 10h00 à 16h00



Pendant ces deux jours, vous découvrirez leurs créations artistiques et artisanales, des gens passionnés désirant vous faire découvrir leurs habilités et leurs talents qui façonnent notre identité culturelle.

C'est un beau rendez-vous! De belles trouvailles!

Pour informations:

Josephte Plante 819-265-4127 Thérèse Boulanger 819-265-3515 Claire Deschênes 819-377-2724



GROUPES, MUSICIENS, INTERPRÈTES

Les Cuillères à Carreaux (8), Laurie Leblanc (5), Réjean Lemay (5), Trio-Tons (3), Duo Jacky & Manon, Duo Louise Boisvert & Chloé Bélanger, duo Véronique Johnson & Florence, Duo Réal & Manon, Duo Réjean & Chantal Massé, Duo Entre-Nous, Duo Roger & Véronique Gravel, Duo Viateur & Patricia Caron, 1, Duo Jean-Louis & Patrick Houle, Duo Jocelyn & Rosalie Paillé, Roxanne Bacon, Lisette Boivin, Denis Clément, Émilien Champagne, Annie Duguay, Rodrigue Frappier, Joane Girard, Gabriel Gobeil, Sylvie Laflamme, Annie Lambert, Claudine Langevin, Hélène Lafrance, François-Eugène Lessard, Isabelle Morin, Mariette Noël, Yves Ranger, Sylvie Richard, Madeleine Robert, Sonia Robert.

Groupe « Des Générations » avec Jessy Bousquet, Guylaine Landry, François Paré, Jean-Guy Poudrier.

Accompagnement: Groupe Yanick Gravel (4), Groupe Chapeaux Noirs (3),

Chorale Renée D. Johnson avec musiciens « Messe Bluegrass ».

Vous pouvez dès maintenant prendre connaissance de notre programmation et <u>faire l'achat de votre forfait en ligne</u>, en consultant notre site <u>www.festivaljamboreestalexis.com</u> et/ou en faire l'acquisition en communiquant avec un des membres de l'organisation du Festival, tels que cités ci-bas. Avec une très belle programmation, c'est un festival à ne pas manquer et à la satisfaction des amateurs du country-bluegrass. Nous vous serions reconnaissants d'en faire part aux membres de votre famille et amis; c'est une façon de leur faire connaître notre programmation et à la fois, de les accommoder pour faire l'acquisition de leur forfait, selon leur disponibilité. D'ailleurs, dès le début du mois de mai, nos dépliants seront chez nos commerçants participants, commanditaires du Festival.

C'est sur des airs d'Acadie avec du Country d'ici, que nous soulignerons ce 10^{ième} anniversaire.

<u>Également, il sera accordé une plus longue période de temps pour les amateurs de danse en ligne.</u>
Pour l'achat de billets: Lise Bergeron (819) 265-4742 - Claude Blais: (819) 265-2724 - Bruno Hamel: (819) 265-2131
Jean-Louis Houle: (819) 265-2899 Jean-Guy Poudrier: (819) 268-9767.

Chronique environnementale

Un nouveau guide pour protéger nos écosystèmes aquatiques des intrus

Saviez-vous que plusieurs espèces venues d'ailleurs dans le monde ont réussi à s'établir au Québec et sont source de multiples impacts, souvent néfastes, sur notre biodiversité, notre économie, notre santé et nos emplois? Ces espèces exotiques envahissantes (EEE) peuvent être de nature végétale, animale ou microscopique (virus ou bactérie). Bien qu'exotiques, et donc introduites hors de leur aire de répartition naturelle, elles peuvent souvent survivre sous nos latitudes et modifier les écosystèmes naturels de manière irréversible, notamment en faisant compétition à nos espèces indigènes pour la nourriture et l'utilisation d'habitats. Une fois qu'une EEE est introduite et établie dans un écosystème, il devient très difficile, voire impossible, de l'éradiquer et les coûts associés à cette lutte sont très importants et récurrents (5% du PIB mondial et 7,5 milliards de dollars au Canada). D'autres types d'impacts peuvent être engendrés tels : compromettre les emplois liés à l'exploitation d'espèces indigènes, déprécier la valeur des propriétés, limiter la pratique de certains loisirs, diminuer la qualité de l'eau et menacer la santé des humains. La prévention est non seulement la première étape dans la lutte aux EEE, mais aussi la méthode la plus efficace et la moins coûteuse.

Bien qu'une espèce puisse être introduite à la suite de phénomènes naturels, la plupart des introductions sont liées aux activités humaines. Ces introductions peuvent être volontaires, lors de l'utilisation d'organismes comme agents de contrôle biologique ou de relâchement d'espèces domestiquées, chassées ou pêchées (avec ou sans autorisation) ou encore accidentelles, comme dans le cas d'espèces échappées ou transportées d'un plan d'eau à un autre via du matériel contaminé.

En effet, les espèces aquatiques envahissantes (EAE), tels des organismes de petite taille, des débris de plantes, des œufs et des larves de poissons et de crustacés et même des agents pathogènes, peuvent se trouver sur une diversité de structures et d'équipements insoupçonnés telles que différentes parties de l'embarcation et de la remorque ou encore dans l'eau des viviers ou des caissons.



Inspecter toute pièce d'équipement ayant été en contact avec l'eau et disposer des éléments trouvés de façon sécuritaire.



Vider à même le plan d'eau visité toute l'eau qui peut se trouver dans les différentes parties de l'embarcation ou dans tous autres contenants pouvant en contenir (glacières, vêtements trempés, etc.) ou encore s'assurer qu'elle ne pourra pas retourner dans un autre plan d'eau.



Si vous prévoyez visiter un autre plan d'eau prochainement, il faut idéalement procéder au nettoyage à l'eau chaude (60 °C / 140 °F) avec une laveuse à pression (2600 psi). Si vous remisez votre équipement pour le reste de la saison, 5 jours consécutifs de séchage à un taux d'humidité de 65 % et moins ou un remisage hivernal à des températures au-dessous de zéro sont nécessaires à une décontamination efficace de votre matériel.

Rappelez-vous de répéter ces étapes chaque fois que vous prévoyez visiter un plan d'eau différent. Les deux premières étapes diminueraient jusqu'à 85 % des risques d'introduction et de propagation d'EAE, alors que l'ajout de la troisième réduirait davantage ces risques et permettra aux générations futures de profiter longtemps de ces richesses.

https://mffp.gouv.qc.ca/la-faune/especes/envahissantes/methodes-prevention/

Saviez-vous que le poisson rouge (*Carassius auratus*) fait maintenant partie de la liste des poissons d'eau douce du Québec en raison des nombreuses remises à l'eau domestiques effectuées ces dernières décennies? En effet, plusieurs spécimens ont été capturés près de Montréal lors de pêches scientifiques servant à évaluer la santé des populations ichtyologiques du fleuve Saint-Laurent!



Venez vous joindre à nous pour cette 4^e édition! 1-3-5-10 km





MERCI À NOS PARTENAIRES :









IEODA (A TIONI



TELUS



Alexis.DES. SAMEDI 22 JUIN 2019

INSCRIPTION:

courirgtr.com ou au Dépanneur Beau-Soir (180, rue Notre-Dame)

	INFORMATION même : 5\$ supplémentaire)	Date limite pour préinscription : 16 juin 2019 (inscriptions sur place le matin		
KM le rang St. Joseph, en		Heure du départ	Coût	Prendre note que la circulation sur
	le rang St-Joseph, en 1 km (enfant) une partie de l'avant-midi	9h00	5 \$	direction de St-Paulin, sera fermée
	3 km (course et marche) Alexis, à partir du	10h00	15 \$	et que la route 349 en direction St-
	5 km (course et marche) durant le 2 km.	9h45	20 \$	« pont de broche », sera au ralenti
	10 km (course et marche)	9h30	25 \$	

Événement organisé en collaboration avec le Festival de truite mouchetée. Au menu : une journée familiale où tout le monde y trouvera son compte : course, marche, pêche en herbe, jeux gonflables et spectacle pour toute la famille en après-midi!



UN SERVICE QUI S'ADRESSE À TOUS!!

QUOI FAIRE POUR UTILISER LE SERVICE?

Il s'agit de 4 étapes simples et efficaces:

- 1. Se procurer la carte de membre au coût de 10\$ par année. Planifier à l'avance ses déplacements.
 - 3. Contacter la répartitrice au bureau du Transport collectifs au 819-840-0603
- 4. Acheter des billets de passage au coût de 3\$ par embarquement.

Pour toutes questions ou précisions, n'hésitez pas à contacter le 819-840-0603 ou rendez-vous sur www.ctcmaskinonge.org



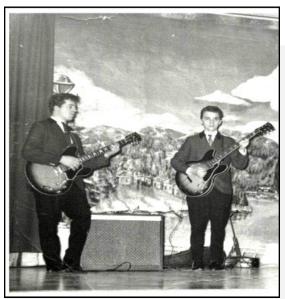








SOIRÉE À NE PAS MANQUER METTANT EN VEDETTE JEAN-LOUIS HOULE ET DENIS CLÉMENT « MÉMOIRES DE MUSICIENS » SAMEDI LE 4 MAI À 19H30 À LA SALLE COMMUNAUTAIRE (109, rue Hôtel –de-Ville)



La soirée St-Alek revivra

C'est pourquoi, les descendants de familles aleximontoises qui ont vécu l'époque où ces musiciens faisaient la musique à l'Auberge St-Alek Lodge, êtes conviés à la soirée, mettant en vedette **Jean-Louis Houle**, musicien auteur compositeur et interprète qui saura nous faire plaisir <u>en première partie par ses compositions</u>, déjà enregistrées sur CD et que les aleximontois aiment toujours entendre. Jean-Louis chante le vécu de St-Alexis et nous remémore de précieux souvenirs,

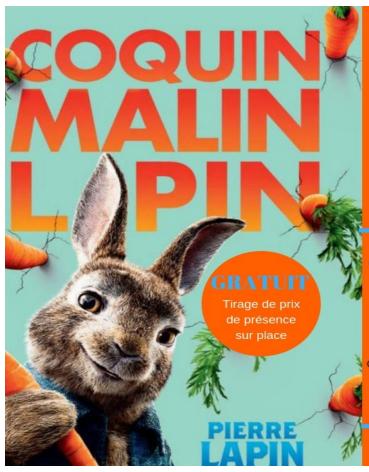
Il sera accompagné de son compère et ami de toujours, **M. Denis Clément,** artiste aux multiples talents musicaux. Ce dernier interprétera certaines pièces au violon, avec lequel il sait si bien nous démontrer sa grande virtuosité.

La 2è partie, sera de la musique country au temps du St-Alek. Que de souvenirs pour ceux qui fréquentaient le St-Alek! De beaux moment à se rappeler! Nous voulons que cette soirée soit imprégnée dans notre histoire. Notre communauté est redevable à ces personnages, artistes légendaires qui ont marqué une époque et pour leur contribution importante à la vie sociale et culturelle de Saint-Alexis. Nous désirons que ce qu'ils nous ont légué soit reconnu et demeure une fierté, gravée dans l'histoire aleximontoise. Détenteurs du permis de la SAQ, il y aura aussi place pour la danse. Faîtes vite puisque les places sont limitées. Pour vous procurer les billets, veuillez contacter le C.A. de la Société d'histoire et de généalogie (Micheline Picotte et Thérèse E. St-Onge 819-265-2448 - 819-265-2844)

DEMANDE DE PHOTOS Si vous possédez des photos de ces personnes ci-bas mentionnées et que vous désirez qu'elles apparaissent dans le volume des nécrologies, il suffit de téléphoner à Thérèse E. St-Onge 819- 265-2046 Poste 2801

La Société Aleximontoise d'Histoire et de Généalogie fait ce dernier appel à vos archives personnelles, afin d'illustrer le volume de nécrologies en préparation. Afin d'assurer une qualité d'impression claire et supérieure, nous n'acceptons que des photos (pas de découpures des nécrologies ayant paru dans les journaux. Voici les photos des personnes décédées dont nous aurions besoin (familles ALLARD).

ALLARD, Albert (ép	. Angèle Vallières)	ALLARD, Jacques	(ép. Danielle Dupuis,
ALLARD, Alcide (ép	. Édouardina Lessard)		fils de Marcel)
ALLARD, Alcide (ép	. Cécile Soucy)	ALLARD, Jean-Paul	(ép. Thérèse Perreault,
ALLARD, Aldéa (ép	. Alphonse Plante)		fils d'Elzéar)
ALLARD, Alfred (ép	. Anna Clément)	ALLARD, Jos-Arthur	(ép. Béatrice Beaumier)
	. MJeanne Beauclair)	ALLARD, Laurette	(ép. Gustave Auger)
ALLARD, Alice	(ép. Liguori Allard)	ALLARD, Lucien (ép. Ja	cqueline Constantin)
ALLARD, Angéline	(ép. Origène Duplessis)	ALLARD, Madeleine	(ép. Antonin Fréchette)
ALLARD, Anita (ép		ALLARD, MAnne	(ép. Johnny Soucy)
ALLARD, Arthem	(fils d'Alfred)	ALLARD, MBlanche	(ép. Gratien Boulay)
ALLARD, Aurore (pr	ofesseur, fille de Philias)	ALLARD, Mécléas	(fils d'Alfred)
ALLARD, Bruno (ép	. Dorothée Corriveau)	ALLARD, Monique	(ép. Guilt Frappier)
ALLARD, Cécile (ép	. Alexandre Dupuis)	ALLARD, Omer (ép. Ed	wina Brûlé)
ALLARD, Chs-Olivie		ALLARD, Paul-Émile	(ép. Juliette Allard)
ALLARD, Denise (ép	. Martial Bellemare)	ALLARD, Paul-Émile	(ép. Laurette Croteau,
ALLARD, Émilienne	(ép. Arthur Lajoie)		fils d'Omer)
ALLARD, Éva	(ép. Alfred Elliott)	ALLARD, Paul-Yvon	(ép. Marguerite Desclos)
ALLARD, Évelina (ép	. Armand Fournier)		
ALLARD, Germaine	(ép. Réal Bergeron)	ALLARD, Roch	(ép. Gilberte Frappier)
ALLARD, Hector (file	s d'Omer)	ALLARD, Roger (ép. Mo	onique Diamond)
ALLARD, Henri-Paul	(fils d'Alcide)	ALLARD, Roméo (ép. Ho	ortense Soucy)
ALLARD, Hormisdas	(ép. MJeanne Soucy)	ALLARD, Rose	(ép. Alphonse Lemire)
ALLARD, Isola	(ép. Jacques Dufour)	ALLARD, Sylvio (ép. Az	élica Bergeron)



JUSTE À TEMPS POUR PÂQUES, LA MUNICIPALITÉ PRÉSENTE GRATUITEMENT:

PIERRE LAPIN

JEUDI 18 AVRIL 19H00

SALLE COMMUNAUTAIRE SAINT-ALEXIS-DES-MONTS

Le petit lapin préféré des jeunes lecteurs depuis des générations est désormais le héros d'un film plein d'aventures et d'espièglerie!
L'éternelle lutte de Pierre Lapin avec M.
McGregor pour les légumes du potager va atteindre des sommets. Sans parler de leur rivalité pour plaire à cette charmante voisine qui adore les animaux... Bien au-delà du jardin, de nombreuses péripéties les entraîneront de la magnifique région des lacs en Angleterre jusqu'à Londres.





Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts



101, rue de l'Hôtel-de-Ville Saint-Alexis-des-Monts, Qc JOK 1V0

Téléphone: 819-265-2046 Télécopieur: 819-265-2481

Couriel: info@saint-alexis-des-monts.ca Site web: www.saint-alexis-des-monts.ca

Nos heures d'ouverture:

Du lundi au jeudi: 8h30 - 12h00 et

13h00 - 16h30

Vendredi: 9h00 - 12h00 et 12h00 - 13h00 - 16h00

CONSEIL MUNICIPAL

<u>Maire</u> Michel Bourassa

Conseillers, Conseillères

Monsieur Yves Robert Madame Lorraine L. Lambert Monsieur Pierre Picotte Monsieur Jean-Pierre Frappier Monsieur Alexis Charbonneau Madame Mélanie Lacoursière